

## **Objectif 6 Maintenir en état et restaurer ponctuellement les paysages construits**

### **Objectif 6 Maintenir en état et restaurer ponctuellement les paysages construits**

"L'usage agropastoral du coeur de parc est millénaire. Certains sites clés ont été tellement modifiés par l'homme qu'on voit encore aujourd'hui des traces de cette utilisation. Il s'agit en particulier des murs de restanques et des canaux d'irrigation. Il s'agit aussi des formations végétales façonnées par un entretien régulier que sont les zones épierrées pour les rendre cultivables ou fauchables, les haies formant bocage ou les prés-bois de mélèze où la densité de tiges de mélèze est artificiellement maintenue très basse pour permettre le développement de fourrage herbacé."

Action contractuelle 1 0 Créer les conditions d'un entretien régulier des paysages construits et conduire leur restauration lorsque cela est possible

"Il sera recherché une reconnaissance de la valeur patrimoniale de ces paysages construits, à travers des actions qui favorisent la reconnaissance de ceux qui les entretiennent encore ou souhaitent en remettre en état les éléments bâtis. On veillera aussi à transmettre les techniques d'entretien ou de restauration aux générations futures par l'organisation de chantiers écoles ou la mobilisation d'artisans compétents(...)"

page 41

Référence ID de l'article : #1975

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-11-04 15:43